

La Tribune

95e année, no 204

LEADER DE L'INFORMATION REGIONALE

www.cyberpresse.ca

Gaiters

Le quart Williams
survira à son K.-O.
page C1UNIS POUR
L'AVENIR
ET FIERES
DE L'ÊTRELes syndiqués
débrayent pour
mieux négocier

page A3

Mont Orford

La Flambée double
son achalandage et
on prépare déjà le ski

page A5



Le feu ravage une maison du patrimoine

12 chambreurs évacués de la résidence de l'ancien maire Cabana

Geneviève
Simard-Tozzigenevieve.simard-tozzi@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

Un incendie d'une rare intensité a endommagé lourdement une maison de chambres située au 225 Belvédère Nord en soirée samedi. Pas moins de six équipes de pompiers ont été nécessaires pour tenter de sauver ce qui a été la maison du «premier maire canadien-français de Sherbrooke», Hubert C. Cabana. Cette résidence était un bâtiment du patrimoine de Sherbrooke.

C'est à 20 h 35 samedi soir qu'une première alarme a été lancée pour les pompiers. En tout, trois alarmes auront été nécessaires pour venir à bout du sinistre. Le brasier a finalement été maîtrisé à 1 h hier matin. Les pompiers ont donc dû braver les flammes et la fumée pendant un peu plus de quatre heures.

À leur arrivée sur le site, les pompiers ont rapidement procédé à l'évacuation des occupants des douze appartements. L'incendie, d'origine inconnue pour l'instant, a pris naissance dans le toit du bâtiment. Le feu a mis peu de temps à se propager à tout l'édifice. La chaleur était si intense à l'intérieur que les pompiers ont dû rapidement quitter les lieux.

Pompiers blessés

Deux pompiers ont été blessés dans l'opération alors qu'ils étaient au troisième étage de la maison. L'un d'eux a subi des brûlures de premier degré au cou tandis que l'autre a été blessé au genou. Tous deux ont souffert d'une intoxication au monoxyde de carbone et ont rapidement été transportés à l'hôpital.

Les locataires, toutes des personnes vivant seules, ont été relogés majoritairement par la Croix-Rouge. «Nous avons offert un certain service à 10 des 12 sinistrés. Pour deux ou trois jours, ils pourront donc avoir droit à un hébergement temporaire dans un hôtel ou un motel de la région», explique Myriam Marotte de la Croix-Rouge.

La Croix-Rouge offre non seulement l'hébergement, mais aussi des bons d'achat pour que les sinistrés puissent s'alimenter et se vêtir convenablement dans les jours qui suivent le sinistre.

Brouhaha

Un incident singulier est arrivé lorsque les pompiers tentaient d'éteindre l'incendie. Un homme qui semblait en état d'ébriété a fracassé l'une des fenêtres du bâtiment en flammes. Il a finalement été maîtrisé par les policiers sur place.

Selon le pompier Gaétan Drouin, il ne s'agissait pas d'un résident de l'endroit. «C'est une situation un peu invraisemblable, surtout dans tout le brouhaha qu'il y avait.»

Les dommages n'ont pas encore été évalués, mais tout semble indiquer que



Imacom, Maxime Boisclair

Les pompiers ont dû rapidement sortir de la résidence en flammes lorsque le feu, qui a pris naissance dans le toit, s'est propagé à tout le bâtiment. On aperçoit ci-contre la plaque ornant la devanture de la maison, rue Belvédère Nord, près du pont Hubert C.-Cabana.

la maison patrimoniale sera considérée comme une perte totale. «Il faut simplement voir si la structure de la maison est encore bonne ou non», a souligné Gaétan Drouin. Pompiers et policiers étaient encore sur place hier matin et le périmètre de sécurité était toujours installé.



Malavoy quitte son poste au PQ

Evelyn
Leblancevelyn.leblanc@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

À la congrès du Parti québécois de juin 2005, Marie Malavoy ne renouvellera pas son mandat de première vice-présidente de l'exécutif national du parti. Elle tirera sa révérence pour redevenir militante et ainsi participer activement à l'atteinte des objectifs souverainistes du parti.

Cette nouvelle a été annoncée durant le congrès national du PQ qui se déroulait cette fin de semaine-ci à Sherbrooke.

La décision de la vice-présidente du PQ est passée presque inaperçue entre les débats d'idées sur les thèses souverainistes de Jean-François Lisée et Robert Laplante, la distribution controversée d'un manifeste par le député François Legault et l'engagement du parti à guider le Québec vers sa souveraineté dès la première moitié d'un mandat obtenu aux prochaines élections.



Marie Malavoy

Malgré cette annonce, Mme Malavoy est loin de considérer son départ comme imminent. «Il me reste encore beaucoup de travail et d'énergie à investir d'ici mon départ en juin avec l'amorce de ce deuxième volet à la réflexion que mènera le parti dans les régions. Donc, je suis loin d'avoir encore tiré la plug», souligne-t-elle.

Marie Malavoy et Daniel Turp ont coordonné les chantiers de la «Saison des idées» et participé à la rédaction du document intitulé «Projet de pays» déposé samedi durant le conseil national. Ce document de 52 pages réunissant les propositions déposées durant les chantiers servira de base aux diverses discussions régionales, un processus qui mènera à l'adoption du nouveau programme du PQ.

«Daniel et moi, en tant que membres du conseil exécutif, continuerons d'accompagner ce processus dans les régions et défendrons les idées contenues dans notre document. Nous le voulions d'ailleurs cohérent, articulé et d'une logique imperturbable en couvrant les grands enjeux du parti et de l'avenir», fait observer Mme Malavoy.

Un parti qui lui tient à coeur

La candidate aux trois dernières élections dans Sherbrooke pour le Parti québécois se rappelle avoir bataillé fort pour obtenir le poste de première vice-présidente du parti en 2000. «J'ai toujours eu en tête de me présenter pour un seul mandat, mais ce mandat se sera prolongé sur une période de cinq années. J'ai l'impression que la boucle se bouclera par elle-même en quittant en juin 2005 à la suite de l'adoption d'un nouveau programme de parti», constate Mme Malavoy.

Durant ses années à la vice-présidence, Marie Malavoy aura vécu plusieurs grands changements dans le PQ, dont le départ du premier ministre Lucien Bouchard, la défaite aux élections d'avril 2003 et la Saison des idées. «Tous reconnaîtront que le parti ne s'est pas effondré au lendemain de sa défaite électorale et qu'il en a plutôt profité pour se moderniser. Si ce processus de refonte nous permet de passer d'un programme de 200 pages à un de 50 pages incluant les grandes idées renouvelées au goût de l'heure, je crois que nous aurons fait quelque chose de bien.»

De son mandat, Mme Malavoy retiendra sans contredit sa participation dans ce processus de modernisation du Parti québécois. «Je crois profondément en ce parti et je ne crois pas qu'il y a un seul autre parti qui ait procédé à une telle réflexion en profondeur et ce, avec plus de 5000 militants. Je trouve cela merveilleux. Je ne comprends donc pas les gens qui sont désabusés de la politique. Je les inviterais plutôt à se joindre à ce processus pour qu'ils constatent tout le travail et les débats d'idées», estime-t-elle.

Les militants clarifient la
démarche référendaire

A2

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque, Sherbrooke - (819) 821-9272



Météo

Nuageux Max.: 6 Demain: variable
Lever du soleil: 7h07 Coucher: 17h55

Index

Ann. class.D3	LoterieA5
ArtsD1	MériteB8
DécèsD6	MétéoD3
Éphémérides..D4	Mots croisés ..D4
HoroscopeD4	Opinions.....A6
Le mondeB2	Sports.....C1

«La vraie Julie Bureau»

Premier extrait du livre

A7



LOCK-OUT

À L'ÉDIFICE
CÉRAS

Centre Expo-Sherbrooke • Derrière le Palais des Sports
NOUS PRENONS LES GRANDS MOYENS : 11 GRANDES MARQUES CADENASSÉES
JUSQU'À LIQUIDATION COMPLÈTE • OUVERT DURANT 12 HEURES



Mon clin d'oeil

Stéphane Laporte

François Legault aimerait avoir le rôle principal dans le film *A hauteur d'homme 2e partie*.



À LIRE DEMAIN



Pauvreté

Lancement du
Fonds d'aide des
Caisses Desjardins

La Tribune

Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.
Édité et imprimé au
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE
Louise Boisvert

VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION
René Morin

RÉDACTION
(819) 564-5454
Télécopieur 564-8098
redaction@latribune.qc.ca

PUBLICITÉ
(819) 564-5450
Télécopieur 564-5482

RÉDACTEUR EN CHEF
Maurice Cloutier

DIRECTRICE
Suzanne-Marie Landry
ADJOINTS
Alain LeClerc
Christian Malo

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
André Larocque

ADJOINTE AU DIRECTEUR
Jacynthe Nadeau

ANNONCES CLASSÉES
(819) 564-2222

Télécopieur 564-5482
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

PRODUCTION ET INFORMATIQUE
DIRECTEUR

René Béliveau

ADJOINTS

André Roberge

Steeve Rancourt

Stéphane Garant

ABONNEMENT ET TIRAGE
(819) 564-5466

Sans frais 1 800 567-6955

DIRECTEUR

André Cuesteau

ADJOINT

Serge Nadeau

Un conseil national dominé par les «purs et durs»

Denis Lessard
SHERBROOKE

À l'issue d'un conseil national clairement dominé par l'aile radicale de son parti, Bernard Landry s'est dit convaincu de pouvoir rééditer la stratégie mise de l'avant par Jacques Parizeau il y a 10 ans. Le PQ sera porté au pouvoir même s'il promet la tenue rapide d'un référendum sur la souveraineté, prédit-il.

«Avec le même projet, Parizeau a gagné avec 45% du vote aux élections et obtenu 50% pour la souveraineté quelques mois plus tard. Et depuis, les circonstances ont évolué en notre faveur», a souligné hier M. Landry au terme d'un conseil national galvanisé par l'audacieux plan de l'indépendantiste Robert Laplante.

«D'ailleurs, a-t-il renchérit, les souverainistes «ont gagné le dernier référendum, mathématiquement... si on n'avait pas été volés par le gouvernement fédéral, qui a injecté neuf fois plus d'argent que nous dans l'opération.»

Aux prochaines élections, le PQ va «demander un mandat pour gouverner le Québec et devra être prêt à le faire». «Mais en gouvernant, le lendemain, qu'allons nous leur dire (aux électeurs)? Nous gouvernerons pour une brève période de quelques mois avec des moyens provinciaux. On vous dit d'avance qu'avec le référendum vous allez nous donner des moyens nationaux», a soutenu M. Landry dans son discours de clôture.

Sur l'engagement d'un référendum dans la première moitié du mandat d'un gouvernement péquiste, M. Landry a répété, mais uniquement en conférence de presse, qu'il était d'accord avec cette proposition faite par les militants dans le cadre de la Saison des idées. Mais il s'est subitement ménagé une porte de sortie en prévenant qu'il faudrait attendre de voir ce que feraient de cet engagement les militants réunis en congrès.

Rapidement, il a écarté tout germe d'affrontement avec l'un des prétendants à sa succession, François Legault, dont il a salué la contribution. La veille, M. Legault avait fait grincer des dents la direction du PQ en distribuant largement aux délégués son manifeste *Le courage de changer*.

M. Landry clôturait un conseil national fébrile où



Imacom, Claude Poulin

Aux prochaines élections, le PQ va «demander un mandat pour gouverner le Québec et devra être prêt à le faire», a lancé le président du PQ, Bernard Landry, à ses militants. On le voit ici en compagnie de Marie Malavoy, première vice-présidente de l'exécutif national, et de sa conjointe, Chantal Renaud.

les délégués, clairement, s'étaient ralliés derrière le plan plus audacieux de Robert Laplante, le directeur de l'Action nationale.

M. Laplante propose que la prochaine élection donne au Parti québécois toute la marge de manœuvre nécessaire pour arriver à la souveraineté. Pour lui, l'élection est le «moment inaugural» de la marche vers la souveraineté, et le référendum qui suivrait n'est pas un exercice de consultation, mais l'occasion d'adopter la Constitution, l'acte de naissance du pays du Québec.

Une fois élu, a proposé le souverainiste, ovationné par les délégués, le gouvernement péquiste devrait accomplir des «actes de rupture», c'est-à-dire adopter des lois qui ne sont pas conformes à la Constitution canadienne. Sous René Lévesque, l'adoption de la loi 101 était précisément une de ces

audaces - invalidée en partie par la Cour suprême par la suite. Pour arriver à la souveraineté, une fois élu, le PQ «doit rompre avec le Canada, utiliser l'État pour se donner des institutions», a lancé M. Laplante sous les applaudissements.

«Ce qu'il faut, ce n'est pas élire des souverainistes au gouvernement provincial, c'est élire un gouvernement souverainiste» a-t-il lancé. Sa présentation a été suivie d'une ovation qui a laissé M. Landry indifférent.

Par la suite, dans un silence glacial, Jean-François Lisée, l'ex-conseiller des premiers ministres Jacques Parizeau et Lucien Bouchard, a donné une douche froide aux militants galvanisés par M. Laplante. «Je déteste l'échec», a-t-il prévenu d'entrée de jeu. Pour M. Lisée, en s'efforçant dans une démarche référendaire trop contraignante, les souverainistes

se condamnent à rester dans l'opposition. Les sondages récents démontrent qu'une très nette majorité de Québécois ne souhaite pas de référendum et que le PQ trainera comme un boulet sa promesse d'en tenir un coûte que coûte.

Il a désapprouvé sans détour l'engagement confirmé la veille par Bernard Landry à tenir un référendum dans la première moitié d'un éventuel mandat péquiste. En revanche, il a paru cautionner l'idée qu'un gouvernement péquiste pourrait accomplir des gestes souverainistes. L'unanimité au Québec contre les intentions fédérales quant aux jeunes contrevenants pourrait rendre légitime l'adoption d'un régime distinct par l'Assemblée nationale, soutient-il.

Mais la présentation de M. Lisée, clairement, a soulevé de la grogne chez les militants.

Deux députés, Cécile Vermette, de Marie-Victorin, et Jean-Claude St-André, de l'Assomption, sont venus au micro pour approuver sans équivoque la démarche plus musclée de M. Laplante. «Le Parti québécois est à la croisée des chemins», a dit M. St-André, ancien collaborateur de Jacques Parizeau. Les propositions retenues par le PQ en prévision du congrès de juin «font qu'on n'aura le mandat que de parler de souveraineté si on est élus», a dénoncé le député, pour qui l'approche bien plus ferme de l'indépendantiste Laplante est la seule valable.

Un autre élu, Yves Thériault, de Masson, a ironisé autour des facultés «divinatoires» de M. Lisée. Et un jeune militant souverainiste, Sacha Gauthier, de Lafontaine, a relevé la diversité des plans successivement cautionnés par le conseiller Lisée. Ce dernier a déjà reconnu la possibilité d'élections référendaires, puis adopté la souveraineté-partenariat, puis proposé des référendums sectoriels. Réplique immédiate de l'ancien apparatchik: «Je vous promets de changer encore si le contexte change.» Jacques Parizeau lui-même proposait des référendums sectoriels en 1989, avant l'échec de l'entente du Lac Meech.

Devant les deux thèses, Bernard Landry a souligné qu'il comptait «faire les deux», c'est-à-dire tenir compte des deux courants de pensée dans la définition des orientations, qui ne seront définitivement arrêtées qu'au congrès de juin 2005.

Toutefois, M. Landry s'est dissocié bien vite des «gestes de rupture» proposés par M. Laplante.

Pour M. Landry, le PQ reste uni «mais, comme dans tous les partis d'idées, il y a parfois d'après discussions». (La Presse)

Quand JEUNESSE s'en mêle

Sherbrooke, société distincte!



Jean-François Gagnon

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG

Réputation d'indisciplinés

Personnellement, j'ai vite craint que cette nouvelle réglementation soit appliquée de façon disparate à travers le Québec et même à l'intérieur de chacune des villes qui composent la Belle province.

Pourquoi cette crainte? Parce que, comme nombre d'entre vous j'imagine, je déteste avoir à ajuster ma conduite continuellement. J'aime que les choses soient claires au volant. Dans ce cas-ci, peut-on oui ou non s'engager à droite au feu rouge, ciboulot?

Non mais c'est vraiment fatigant: on conduit et chaque fois il faut déchiffrer le panneau qui se trouve accroché dans les airs, à 20 pieds du sol, en se tordant le cou, si on désire éventuellement profiter de cette nouvelle règle au Québec, qui existe par contre depuis longtemps dans le reste de l'Amérique du Nord.

Visiblement, à Sherbrooke, on croit la réputation d'indisciplinés accolée aux conducteurs québécois. Ainsi, pas question qu'on leur offre la chance de jauger eux-mêmes la faisabilité du périlleux virage, de vérifier si mieux ne vaudrait pas s'abstenir à cause de la présence de piéton en outre.

Pourtant, il me semble que les premières études sur les accidents survenus à cause de virages à droite sur feu rouge au Québec ont clairement démontré que les Québécois sont capables de faire la part des choses.

Franchement, Sherbrooke aurait avantage à jeter un oeil chez sa voisine Magog, où on interprète très différemment la nouvelle réglementation sans qu'aucun incident grave ne soit à déplorer. Mais il est vrai que Magog, vu sa vocation touristique, sait accueillir son monde!

Lors de notre sortie, ma blonde et moi, on a roulé dans la ville presque de bout en bout. Au programme, petite marche au joli parc Howard, cinoche au centre-ville, bouffe dans un sympa restaurant italien de l'ouest sherbrookoïse, pour finalement repartir vers l'est chercher fiston chez ses grands-parents.

Or, durant tout le trajet, combien d'intersections avec feu de circulation qui permettait de tourner à droite en tout temps au grand péril de notre vie? Seulement quelques-unes! Il y en avait toutefois davantage où la chose était autorisée à des heures restreintes.

On avait eu un bel après-midi et un bon souper, moi et ma douce. Mais, à force de constater les interdictions de virer à droite sur le chemin du retour, j'ai commencé à avoir de la difficulté à digérer notre pizza au jambon de Westphalie.

Boucher veut que le PQ s'engage sur la souveraineté

Sinon il pourrait remettre sa carrière en jeu



Evelyn Leblanc

evelyn.leblanc@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Le député de Johnson, Claude Boucher, pourrait remettre sa carrière en jeu si lors de la prochaine élection il n'est pas clairement énoncé que le Parti québécois brigue le suffrage pour obtenir la tenue d'un référendum sur la souveraineté et rien d'autre.

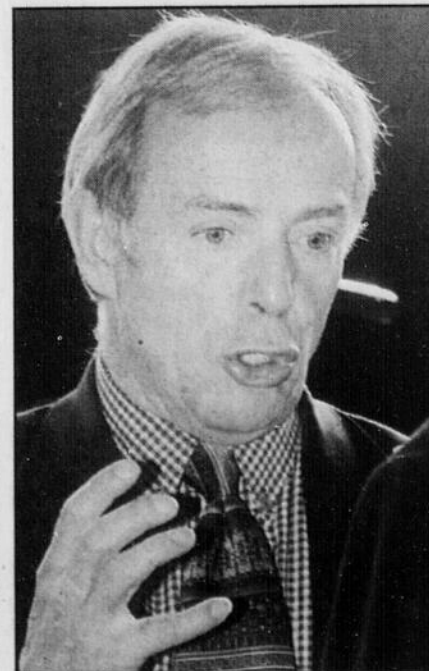
«Si nous voulons être digne de notre fondateur, nous devons faire un pas clair vers la souveraineté. Le PQ devra poser des gestes concrets, dire clairement vers quoi nous nous dirigeons en faisant la souveraineté et pourquoi y accéder. Sinon, je pourrais ne plus être des rangs», menace-t-il.

Les discussions ayant eu cours en fin de semaine lors du congrès national tenu à Sherbrooke a par contre laissé bon espoir au député de Johnson que le PQ s'engageait sérieusement vers une élection menant à un référendum. «J'ai l'impression que nous sommes à un tournant historique du parti. Le PQ réalisera sa destinée dès la prochaine élection sinon il devra disparaître. La raison fondamentale du parti n'est pas d'élire purement et simplement des députés à l'Assemblée nationale, mais de réaliser sa vision du Québec», insiste M. Boucher.

Le député de Drummond et membre de l'exécutif national du PQ, Normand Jutras, se dit enthousiaste face aux discussions de la fin de semaine qui précèdent ainsi la dernière étape du processus de refonte du programme du Parti québécois. «Je crois que le document déposé samedi contient des propositions intéressantes et mobilisatrices. Le Grand chantier se poursuivra dans les régions et permettra aux membres du parti de se prononcer sur ces propositions. En juin, le processus aboutira à un nouveau programme, soit une étape importante avant les prochaines élections», explique M. Jutras.



Normand Jutras



Claude Boucher

L'affaire Legault

«Il est normal dans une réflexion en profondeur de voir se confronter des opinions. En cas de dissension, tous doivent par contre se recentrer sur nos objectifs, soit de reprendre le pouvoir et de faire du Québec un pays pour qu'il puisse aller au bout de ses aspirations», affirme Marie Malavoy, première vice-présidente de l'exécutif national du PQ, qui a vivement critiqué la sortie du député de Rousseau, François Legault, samedi.

Normand Jutras a pris connaissance du contenu du manifeste présenté par M. Legault et considère que celui-ci se rapproche beaucoup du document déposé par l'exécutif national. «La majorité de ses arguments sont en accord avec nos propositions, sauf que je considère plus complète la proposition principale de l'exécutif du parti. Je souhaite donc qu'il se rallie à nous», estime M. Jutras. Le député de Drummond accorde sa confiance à Bernard Landry et espère que le processus menant au congrès de 2005 ne soit pas entaché d'une course à la chefferie non officielle.

Tant que le débat au sein du Parti québécois en demeure un d'idées, Claude Boucher, ne voit aucun inconvénient à ce que des députés, des militants ou d'autres membres associés au parti donnent leur opinion.

«En fin de semaine, j'ai retrouvé la même ouverture aux débats qui avait toujours fait du Parti québécois un parti différent des autres à ses débuts. J'ai apprécié la teneur des débats et même la sortie de François Legault. C'est du choc des idées que naît la vérité, a déjà dit Boileau», affirme Claude Boucher.

Toutefois, M. Boucher apprécie moins les échanges qui s'attaquent à la personnalité, comme l'a fait Pauline Marois lors du précédent congrès. «Le discours qu'a tenu Pauline Marois sur le leadership ne convient pas à cette étape du processus. Nous sommes à l'étape des débats d'idées. Après le congrès de 2005 et l'adoption d'un nouveau programme, tous devront se rallier vers le même objectif», ajoute M. Boucher.

Grève d'un jour à la SAQ du centre-ville

Les deux parties ne s'entendent pas sur la question des employés à temps partiel



Geneviève Simard-Tozzi
SHERBROOKE

Aucun client n'a pu se procurer de vin ni aucun autre alcool samedi à la succursale SAQ Sélection du centre-ville de Sherbrooke au coin King Ouest et des Grandes-Fourches. Les employés ont procédé à une grève symbolique le temps d'une journée pour faire entendre leur mécontentement.

«Il est important de comprendre que c'est une grève perlée, c'est-à-dire que ni cible que quelques succursales, une dizaine tout au plus», explique Suzanne Marleau, vice-présidente aux régions pour le Syndicat des employés des magasins et des bureaux de la SAQ. Finalement, ce sera près de 28 succursales qui auront fermé leur porte pour vingt-quatre heures à travers tout le Québec.

La convention collective des employés de la SAQ est échue depuis deux ans. Après neuf mois de négociation et une cinquantaine de rencontres, les deux parties ne sont toujours pas arrivées à un arrangement, mais les négociations sont toujours en cours.

«Le noeud de l'affaire, ce sont vraiment les conditions de travail des employés à temps partiel», soutient Suzanne Marleau. Selon la vice-présidente, les dirigeants de la société d'État souhaiteraient une gestion par succursale comme avant 1997 au lieu de par division (un ensemble de succursales), ce qui ne seraient pas sans précariser davantage les emplois à temps partiel.

Les employés souhaitent aussi un maintien des

droits acquis par les employés à temps plein et un transfert possible de ses droits aux nouveaux employés à temps plein.

«Nous voulons des horaires de semaine ou du mardi au samedi, mais ce que la Société offre, c'est du mercredi au dimanche, rapporte Mme Marleau. Ce qui est dans l'air au gouvernement, c'est la conciliation travail-famille et ce n'est vraisemblablement pas le cas ici.»

Au dire de Réjean Fortin, délégué syndical de la SAQ Sélection du centre-ville, les propositions des dirigeants de la Société font reculer la situation de trente ans en arrière. «En 2004, tu ne recules pas, tu avances.»

Pour se faire entendre

L'adoption d'un mandat pour avoir recours à des moyens de pression a été voté à 86,6 % par les employés en juin dernier. Après les macarons et le port des jeans, les employés de quelques succursales en sont donc arrivés samedi à la grève symbolique.

«Ce que nous voulons aujourd'hui (samedi), c'est donner un coup pour se rasseoir à la table, signifie Suzanne Marleau. Il faut tout de même dire que nous n'avons pas arrêté les pourparlers, mais nous n'avons pas beaucoup de réceptivité de l'employeur.»

Quelques clients n'ont pas hésité à montrer leur mécontentement lorsqu'ils se sont butés à une porte fermée. «Nous leur avons expliqué ce que nous dénonçons et ils ont fait preuve de solidarité», soutient Mme Marleau.

La vice-présidente aux régions préfère ne pas se prononcer sur la possibilité d'une grève générale illimitée durant le temps des Fêtes. «Nous voulons simplement ne pas travailler dans le vide. Nous sommes sortis plutôt cet automne parce que nous ne souhaitons pas pénaliser la clientèle.»



Suzanne Marleau



Les employés de la SAQ Sélection du centre-ville n'ont pas hésité à brandir leurs pancartes lors de la grève symbolique de 24 heures qui a eu lieu samedi.

Près de 14 000 personnes «osent le livre»

La pluie des derniers jours donne un coup de main au Salon du livre de l'Estrie

Geneviève Simard-Tozzi
SHERBROOKE

La fine pluie qui a tombé sur Sherbrooke durant les derniers jours n'a certes pas nui au Salon du livre de l'Estrie. Près de 14 000 personnes ont passé les portes du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, histoire de bouquiner et, qui sait, peut-être aussi de commencer leur liste de Noël.

Benoît Charland, président du Salon du livre, dresse un bilan positif de cette 26e édition. «Nous avons revu nos façons de faire tant pour l'heure des différents événements que pour la sorte de livres présentés aux stands et ça semble avoir bien fonctionné.»

Les visiteurs des précédentes éditions avaient demandé un espace plus aéré afin de faciliter l'accès aux kiosques; ils l'ont obtenu. «C'est vrai qu'il y a moins d'exposants que dans les dernières années, mais ceux qui sont présents ont pu apporter plus de livres. Les visiteurs ont donc autant de choix», soutient M. Charland.

Achat ou lèche-vitrine

Un choix donc de livres, mais aussi un choix de jeux pour enfants. La jeune Rosie, 4 ans, était tout à fait obnubilée devant Mia la souris, héroïne d'une série de logiciels ludo-éducatifs créés par Kutoka. Sa mère Mélanie Demers a, pour sa part, bien apprécié sa visite. «J'ai vu des livres intéressants que je vais pouvoir mettre sur ma liste de Noël.»

Même si certains visiteurs ne faisaient que faire du lèche-vitrine, les caisses n'ont tout de même pas cessé de s'ouvrir et de se refermer. Selon Benoît Char-



Sylvie L. Bergeron

land, «les exposants n'ont pas hésité à dire qu'ils avaient bien vendu. Et s'ils le disent, c'est que c'est vrai.»

Le fait de combiner le spectacle de Chloé Sainte-Marie ou la présentation du nouveau film du cinéaste Anh Ming Truong a fait en sorte de créer un événement autour du Salon du livre selon la directrice du Salon, Sylvie L. Bergeron.

La soirée de samedi en l'honneur de Félix Leclerc où une quinzaine de groupes de la région rendaient hommage au poète-chanteur a fait un tabac. L'exposition *Sur les traces du petit chaperon rouge* a aussi fait l'unanimité auprès des jeunes comme des moins jeunes.

Jeudi, lors de la Journée des jeunes du primaire, c'est près de 1200 enfants



Avec la pluie qui tombait à l'extérieur, Jean-Maxime Lemerise et Frédérique Dubé se sont réfugiés au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, hier, question de bouquiner un peu.

qui ont visité le salon. Une diminution importante par rapport à l'an passé alors que 1700 jeunes avaient franchi les portes du Salon. «Certains enseignants nous ont dit qu'ils n'avaient pas assez d'argent pour payer le transport jusqu'au Salon. Nous allons travailler là-dessus l'an prochain pour que cela ne se reproduise pas», rapporte Benoît Charland.

Et ce ne sont pas seulement les écoles qui manquent d'argent. Si le Salon du livre de l'Estrie a pu obtenir le même montant de subventions que les dernières années et ainsi récupérer la coupure de 10 % qu'elle avait subi l'an passé, ce n'est pas le cas de tous ses partenaires. «Comme le Salon du livre ne peut pas vivre sans ses partenaires, c'est sûr qu'il a quelques effets», admet Benoît Char-

land. Une seule idée en tête toujours pour les organisateurs du Salon du livre de l'Estrie comme le mentionne M. Charland: «Même si nous avons beaucoup de pression sur le plan financier, il ne faut surtout pas diminuer la qualité.» Les visiteurs comme les exposants demeureront donc toujours la priorité.

Des honneurs, des mots et des talents cachés

Le Salon du livre dévoile les lauréats du Grand Concours littéraire La Tribune

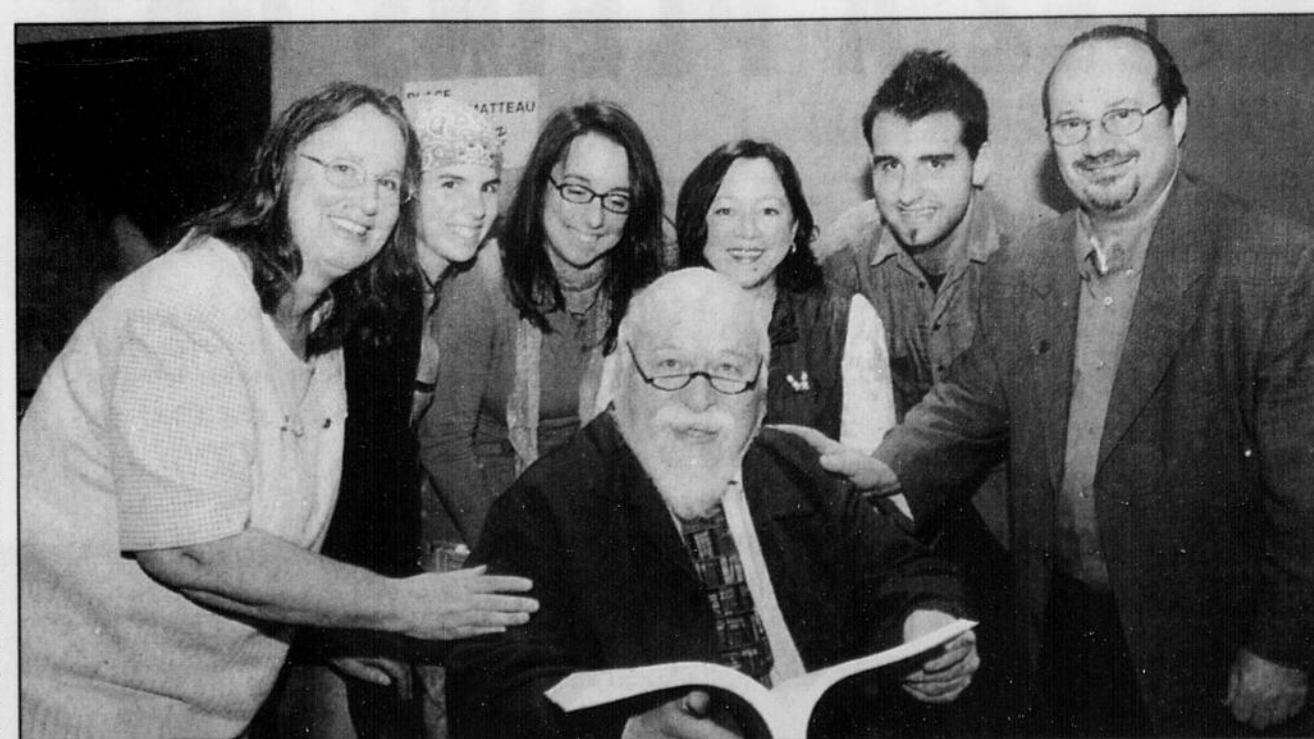
Geneviève Simard-Tozzi
SHERBROOKE

Ils ont de l'inspiration à revendre et les mots pour faire rêver. Ils savent faire parler leur cœur au gré des phrases. Ne restait plus que le Grand Concours littéraire La Tribune pour que ces écrivains en herbe fassent preuve d'audace et envoient leur texte.

C'est hier au Salon du livre de l'Estrie que les noms des gagnants ont été dévoilés. Sur le thème de l'audace, ils ont été nombreux à entendre l'appel des mots et de la plume. Le concours comptait cinq catégories d'âge question de laisser des chances à tous. Et s'il y avait beaucoup de filles parmi les finalistes, il y en avait encore davantage chez les grands gagnants.

Lise Bourcier a remporté le concours chez les plus de 50 ans. Celle dont le texte *La force est dans la faiblesse* a su subjugué le jury en exprimant sa passion de l'écriture: «Une écriture que l'on rend à terme, c'est comme une femme qui accouche après neuf mois de grossesse. C'est une forme d'accomplissement.»

Chez les 26-49 ans, la gagnante Doris Chabot n'a pas hésité à mettre en mot l'expérience douloureuse de sa dernière



C'est autour du parrain du Salon du livre de l'Estrie, Jean-Claude Germain, que les gagnants du Grand concours littéraire La Tribune se sont réunis. Lise Bourcier, Kasandra Marcotte-Pelletier, Caroline Laroche, Doris Boucher et Jean-Benoît Baron ainsi que Benoît Charland, président du Salon du livre, étaient tout sourire.

année. «On m'a dit que l'écriture ferait du bien et c'est vrai.» C'était sa deuxième participation au concours littéraire.

La jeune Kasandra Marcotte-Pelletier a gagné dans la catégorie des 10-13 ans. Son texte, qui raconte l'histoire d'un simple sourire qui fait revivre une fille aux prises avec une dépression, a de quoi toucher le cœur. «Ce que j'aime, c'est atteindre les gens et les aider à changer la perception de la vie.»

C'est sur un coup de tête que la gagnante de la catégorie 14-18 ans, Caroline Laroche, a écrit et envoyé son texte au concours. «Le sujet m'inspirait vraiment. Mon texte porte sur l'audace que ça prend pour faire évoluer l'histoire.»

Unique représentant de la gent masculine chez les gagnants, Jean-Benoît Barron a remporté les honneurs chez les 19-25 ans.

Un recueil regroupant les textes devaient être lancé l'an prochain. En tout, ce sont quinze textes qui ont été honorés. Les premières positions ont reçu un chèque de 100 \$, les finalistes de la seconde position ont eu 50 \$ de chèques-cadeaux et les finalistes de la troisième position se sont vu remettre des livres pour une valeur de 25 \$.

Mieux vaut prévenir avant de sanctionner



Geneviève Simard-Tozzi

genevieve.simard-tozzi@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

Qu'est-ce qu'un conducteur de véhicule lourd doit vérifier avant son départ pour un voyage? Avant de sanctionner les chauffeurs et les transporteurs, Contrôle routier Québec, agence de la Société d'assurances automobile du Québec, a décidé de jouer la carte de la prévention en organisant une journée portes ouvertes samedi.

Nouvellement nommé directeur général de Contrôle routier Québec, Gaétan Tremblay veut mettre de l'avant l'idée de la prévention et de la sensibilisation. «Ce n'est pas nouveau, mais je veux vraiment tabler sur ce point. Nous voulons expliquer les règles et les démystifier afin d'assurer la sécurité publique. C'est vraiment une affaire qui implique tout le monde.»

Une invitation pour la journée de samedi avait ainsi été lancée à tous les transporteurs, contrôleurs et chauffeurs de l'Estrie. Des ateliers et des cliniques avaient été mis sur pied afin d'informer ces partenaires de la réglementation de Code routier Québec.

Alain Bombardier, contrôleur pour Excavation M. Toulouse, s'est dit satisfait de sa journée. «C'est toujours mieux de le savoir avant que de le savoir après par eux autres.» Il faut dire qu'une amende peut aller jusqu'à 900 \$ pour un chauffeur qui ne respecte pas la réglementation.



Les freins, c'est important pour les véhicules lourds. Denis Pelletier, directeur général du soutien, François Vincent, directeur de Contrôle routier Québec en Estrie, et Gaétan Tremblay, directeur général de Contrôle routier Québec, tiennent dans leurs mains la pièce qui contrôle les freins de stationnement et d'urgence.

Les organisateurs misaient beaucoup sur l'atelier d'ajustement des freins, une des causes principales d'accidents impli-

quant des véhicules lourds. «Avec ce genre de formation et de rencontres d'échanges axés sur la prévention, le bilan des

accidents s'est nettement amélioré dans les dernières années», souligne Pierre Mercier, relationniste pour l'agence.

En effet, de 132 accidents mortels impliquant des véhicules lourds en 2002, le chiffre est passé à 112 en 2003.

C'était la première activité du genre portes ouvertes que tenait Contrôle routier Québec. Pour expliquer la décision d'en faire l'essai en Estrie, Gaétan Tremblay n'a pas hésité: «L'Estrie est un milieu dynamique. C'est une expérience pilote que nous voulons expatrier dans les autres régions par la suite.»

Le directeur de Contrôle routier de l'Estrie, François Vincent, explique qu'un projet semblable sur la prévention à Lac-Mégantic avait déjà porté fruit. «Les bonnes idées viennent de l'Estrie», n'a-t-il pu s'empêcher d'ajouter.

Nouvelle unité mobile

Contrôle routier Québec a aussi profité de l'occasion pour faire visiter sa nouvelle unité mobile de contrôle routier. Présentement au nombre de deux, l'un à Val-d'Or et l'autre à Rimouski, ces deux véhicules permettent un déplacement plus facile dans les régions éloignées.

«Nous avons adapté le véhicule à notre travail et non l'inverse. C'est une petite merveille pour travailler», mentionne Harold Petit, l'un des concepteurs de l'unité mobile. Ce véhicule peut notamment se déplacer vers des scènes d'accident impliquant des véhicules lourds lorsqu'un besoin d'expertise se fait sentir.

Trois coordonnateurs peuvent prendre place dans le véhicule et ainsi superviser le travail d'une équipe de quinze employés chacun. Deux autres unités mobiles devraient entrer en fonction prochainement.

Des conteurs africains se voient refuser l'accès au pays

Geneviève Simard-Tozzi
SHERBROOKE

Il n'y a aura définitivement pas beaucoup de conteurs africains au festival du conte «Les jours sont contés» ni d'ailleurs au Forum international des arts de la parole (FIAP) qui se tiennent tout deux simultanément ces jours-ci.

Faute d'avoir obtenu leur visa de séjours courts au Canada, Gervais Lakosso, Hubert Mahela, Abdon Fortuné Koumbha et Valentin Kuamba ont dû rester dans leur pays natal.

Le coordonnateur du FIAP, William Domenech, assure que ce n'est malheureusement pas un phénomène nouveau.

«Cela arrive malheureusement souvent, particulièrement dans les manifestations artistiques. Le phénomène touche d'ailleurs beaucoup les artistes africains.»

Pourtant, ce n'est pas la première fois que ces conteurs voyagent à l'extérieur de leur pays. Le Congolais Abdon Fortuné Koumbha a même déjà gagné une médaille aux 4e jeux de la Francophonie qui se déroulaient à Ottawa et Hull en 2001. «Il s'est même placé avant Fred Pellerin, ce qui n'est pas rien!» souligne M. Domenech.

Silence

Aucune raison officielle n'a été évo-

quée par les instances gouvernementales pour expliquer ce refus d'accorder un visa de séjours courts. Une lettre de la directrice générale du FIAP, Petronella Van Dijk, a même été envoyée à la fin septembre au ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, et est demeurée sans réponse.

«Ce que nous savons ce que tous leurs papiers étaient en règle, soutient William Domenech. Ces conteurs n'ont pas du tout le projet de rester au Canada et nous le savons pertinemment. Ils ont déjà des projets dans leur pays, ce sont des militants. Ils ont simplement besoin de rencontrer des homologues étrangers pour avoir leurs avis.»

La table-ronde sur les contes d'Afri-

que qui aura lieu jeudi ne sera pas très importante. En effet, avec l'absence de ces quatre conteurs, c'est un seul intervenant africain qui participera à l'activité. Et même celui-ci, originaire du Burkina Faso a dû se prendre à trois fois pour recevoir son visa.

«Ce qui est vraiment désolant, c'est que nous mettons beaucoup d'effort pour recevoir tout ce monde de partout. Nous avons même droit à des subventions gouvernementales», explique William Domenech. En sachant cela, il est difficile de comprendre, alors qu'il engage de l'argent dans le projet, pourquoi le Canada refuse l'entrée des conteurs sur son territoire.

En ce sens, les dirigeants du FIAP ne

désirent qu'un point tout simple: pouvoir amorcer un dialogue avec le gouvernement pour qu'une telle situation ne se reproduise plus dans l'avenir. C'est dans un intérêt général qu'ils évoquent la liberté de circuler des individus qu'ils soient artistes ou non. Pour le coordonnateur du FIAP, «ce refus est un véritable affront!»

D'autres renseignements devraient être fournis lors la conférence de presse du FIAP qui se tiendra ce midi. Différents intervenants devraient alors prendre position dans cette affaire.

PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE

ÉCONOMISEZ À PLEINS GAZ

AVEC LA CARTE DE PRIX PRÉFÉRENTIEL.

- MOTEUR ECOTEC L4 2,2L DE 140 HP • GARANTIE LIMITÉE 5 ANS/100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR SANS FRANCHISE
- BOÎTE MANUELLE À 5 VITESSES GETRAG • SUSPENSION TOURISME
- PNEUS 195/70R/14 TOUTES-SAISONS • BANQUETTE ARRIÈRE REPLIABLE DIVISÉE 60/40 • SACS GONFLABLES AVANT (2) • PHARES ANTIBROUILLARD • RADIO AM/FM STÉRÉO • CHAUFFE-MOTEUR
- ET BIEN PLUS...

PONTIAC SUNFIRE 2005 4 portes

Prix d'achat comptant de

10 998\$**

Obtenez 20¢ de réduction par litre d'essence, applicable sur 2500 L avec la carte de prix préférentiel*.

Offre exclusive à GM.

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2005 Sunfire (2JB8/R7A) en stock. Frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. **À l'achat, préparation incluse. Transport (930 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. *À l'achat ou à la location de modèles neufs ou de démonstration et moyennant le versement d'une somme additionnelle de 0,01 \$. La réduction de 0,20 \$ inclut les taxes applicables. Les cartes sont valides du 1^{er} octobre 2004 au 30 novembre 2007 (la date limite de validité peut être prolongée; demandez les détails à votre concessionnaire), uniquement dans les stations Petro-Canada participantes ainsi que dans d'autres établissements approuvés, et ne sont pas monnayables. ***Les offres s'appliquent comme indiqué aux véhicules neufs ou de démonstration. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Les offres s'adressent aux clients du service de détail admissibles au Canada. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Ces offres exclusives sont d'une durée limitée et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.



La Tribune, Jean-François Gagnon

Alors que s'achevait dans la pluie la Flambée des couleurs hier à Orford, le président-directeur général de la station Mont-Orford, André L'Espérance, pouvait commencer à se concentrer uniquement sur la prochaine saison de ski de son centre.

Tentative de vol qualifié

Geneviève Simard-Tozzi
SHERBROOKE

Une femme a été arrêtée dans la nuit de vendredi à samedi pour tentative de vol qualifié. C'est un peu plus tôt dans la soirée de vendredi que la femme a essayé sans succès de dérober des cigarettes au dépanneur Maridel situé au 566 rue Montréal.

L'altercation entre l'employé du dépanneur et la femme a été filmée par la caméra de surveillance du commerce. C'est ce qui a permis aux policiers du Service de police de Sherbrooke de reconnaître et d'arrêter la femme alors qu'ils répondaient à un appel pour trouble sur la rue Pacifique.

La femme en question a avoué avoir agi de la sorte sous la menace de son fils. Celui-ci a donc aussi été arrêté sur-le-champ. Un inspecteur travaille présentement sur le dossier à la demande du SPS.

La station Mont-Orford gagne son pari

Au moins 100 000 personnes ont pris part à l'édition 2004 de la Flambée des couleurs



Jean-François Gagnon
MAGOG

jean-francois.gagnon@flambee.gc.ca

L'équipe de la station Mont-Orford a gagné son pari: au moins 100 000 personnes ont pris part à l'édition 2004 de la Flambée des couleurs, soit plus de deux fois le nombre obtenu à l'issue de cet événement l'an dernier.

Évidemment, certains pourront remarquer que l'événement n'avait duré que trois semaines en 2003, comparativement à cinq cette année. Mais, même en tenant compte de la durée des deux éditions, la participation du public a été meilleure en 2004.

Visiblement heureux de la participation des gens à l'édition 2004 de la Flambée, le président-directeur général de la station Mont-Orford, André L'Espérance, note cependant que son équipe s'était donné «un objectif d'achalandage conservateur.»

Au total, durant les quatre premières semaines de l'édition 2004 de la Flambée, quelque 80 000 personnes auraient fait escale à la station Mont-Orford. Puis, cette semaine, un peu plus de 20 000 visiteurs se seraient ajoutés à ce chiffre.

Entre autres, le grand patron de la station touristique était fier des chiffres de vente de son organisation pendant l'événement. «En fait, c'est depuis le mois d'août que nous enregistrons de bons résultats à ce niveau», lance-t-il.

Par contre, il admet que la participation du public à la grande soirée «October Fest» de samedi a été une déception. Seulement une quarantaine de personnes y auraient pris part alors que 250 étaient attendues.

Le reste de l'été

André L'Espérance signale par ailleurs que son équipe travaille déjà en fonction d'augmenter l'achalandage à la station dans les premiers mois de l'été. «On se cherche d'ailleurs un événement estival pour accroître l'affluence au cours de l'été», révèle-t-il.

De plus, il indique qu'il prendra, en compagnie de collaborateurs, la direction d'Orlando en Floride, dans les prochains jours, afin de dénicher une attraction estivale additionnelle pour son centre.

Et il mentionne que des panneaux d'interprétation de la nature, présentant des textes à la fois comiques et instructifs, seront installés dans un proche avenir au sommet du mont Orford.

Quant au pont suspendu qu'on entend construire sur le versant ouest du mont Orford, il ne sera vraisemblablement pas érigé avant le printemps 2005. «Notre objectif est de l'avoir au tout début de la prochaine saison estivale.»

L'hiver 2004-2005

L'achat d'aucun autre équipement d'importance pour les activités d'hiver du Mont-Orford n'est prévu dans les mois à venir. Toutefois, de nouveaux canons à neige moins énergivores et moins bruyants sont en voie d'être achetés par le centre.

«Nous serons capables de faire plus de neige en moins de temps, grâce à ces nouveaux canons», confie M. L'Espérance, en s'avouant incapable de déterminer quand exactement sera lancée la saison de ski 2004-2005.

Puis ce dernier souligne que les skieurs alpins auront sous peu la possibilité d'emprunter une nouvelle piste de ski, aménagée tout récemment, reliant les monts Orford et Giroux.

LOTO QUÉBEC		Résultats	
		TVA, le réseau des tirages	
LOTTO SUPER 7		GAGNANTS	LOTS
Tirage du 2004-10-15		7/7 0	10 000 000,00 \$
		6/7+ 3	122 325,60 \$
03 07 14 15 20 30 46		6/7 126	2 548,40 \$
Complémentaire: (26)		5/7 8 000	143,30 \$
Ventes totales: 20 143 998 \$		4/7 167 308	10,00 \$
Prochain gros lot (appr.): 12 500 000 \$		3/7+ 155 208	10,00 \$
		3/7 1 391 588	Participation gratuite
LOTTO 649		GAGNANTS	LOTS
Tirage du 2004-10-16		6/6 0	4 393 129,00 \$
		5/6+ 3	104 598,30 \$
01 03 11 40 42 48		5/6 113	2 294,00 \$
Complémentaire: (35)		4/6 6 154	79,80 \$
Ventes totales: 15 165 568 \$		3/6 127 082	10,00 \$
Prochain gros lot (appr.): 9 000 000 \$		2/6+ 79 939	5,00 \$
PROCHAIN GROS LOT LE 20 OCTOBRE 2004		9 000 000 \$	
Quebec 49		GAGNANTS	LOTS
Tirage du 2004-10-16		6/6 0	1 000 000,00 \$
		5/6+ 2	25 000,00 \$
14 19 23 26 46 48		5/6 19	500,00 \$
Complémentaire: (25)		4/6 754	50,00 \$
Ventes totales: 501 469,00 \$		3/6 16 121	5,00 \$
Banco		Tirage du 2004-10-16	
04 11 16 19 20 25 26 27 30 36		NUMÉRO	LOT
39 41 42 43 44 50 52 53 55 63		060181	100 000 \$
Banco Spécial		Tirage du 2004-10-15	
03 08 10 12 16 21 26 31 32 34		NUMÉRO	LOT
37 38 41 55 56 57 59 66 69 70		737845	100 000 \$
Quotidienne		Tirage du 2004-10-16	
Tirage du 2004-10-16		NUMÉRO	LOT
3 4		291807	100 000 \$
505 9590			
Tirage du 2004-10-17			
3 4			
794 4740			

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

133674

SPORTECH AUTO INC.

SPECIALITÉS : MERCEDES-BENZ - MAZDA - BMW

Spécial d'automne

Inspection mécanique GRATUITE
(valeur 49,95 \$) avec changement d'huile et filtre

Gérard Hoff
technicien propr.

Sylvain Campagna
technicien propr.

promotion valide jusqu'au 30 novembre 2004

80, rue Quatre-Pins, Sherbrooke

820-0477

s.v.p. réservez à l'avance

131961

Les Matins de l'Estrie

en semaine
de 6h à 9h

Martin Chaput

Marc Dumesnil

Bianca Gagné

93.7
Rythme FM

Le Rythme de l'Estrie

13962

Opinions



Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

Pour les enfants



André
Larocque

andré.larocque@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Mettre au monde un enfant constitue sans aucun doute une des grandes réalisations qu'un être humain puisse accomplir dans sa vie.

La joie et la fierté d'être un parent constituent une richesse inégalable.

Toutefois, la problématique de la natalité, ou plutôt la dénatalité, préoccupe de plus en plus les décideurs des pays industrialisés qui commencent à mesurer l'impact qu'aura le vieillissement de la population sur les finances publiques.

Alors que ces débats ont cours dans les pays riches, on apprend que, malgré les avancées technologiques et l'amélioration de l'économie, onze millions de jeunes enfants meurent chaque année dans le monde de causes qui auraient pu être évitées.

Ce constat troublant est dressé par l'UNICEF dans un bulletin sur la survie et la mortalité des enfants. Il s'agit malgré tout d'une amélioration notable par rapport aux années 60 alors que deux fois plus de jeunes n'atteignaient pas l'âge de cinq ans.

Si la survie des enfants constitue la mesure la plus fondamentale du progrès, il reste encore beaucoup à faire pour redresser la situation.

En 2004, un enfant de moins de cinq ans meurt à toutes les trois secondes sur la planète par manque de conditions néonatales décentes.

Manque de vaccins, de médicaments, d'eau salubre, infections au VIH/sida, conflits armés. Voilà autant de raisons qui expliquent ce phénomène, certes en décroissance, mais qui atteint encore des proportions intolérables.

La pire situation est enregistrée au Sierra Leone, en Afrique subsaharienne, un pays qui subit toujours les séquelles d'une guerre civile qui a fait 80 000 morts dans les années 90.

Au Sierra Leone, encore aujourd'hui, un enfant sur quatre (284/1000) n'atteindra pas cinq ans.

À l'opposé, au Canada seulement sept enfants sur 1000 meurent avant leur cinquième anniversaire ce qui correspond à la moyenne des pays industrialisés.

Près du quart des enfants de

moins de cinq ans (23 %) qui meurent dans le monde périssent en raison de l'absence de soins médicaux adéquats et de la pénurie d'intervenants qualifiés pour les accouchements.

Devant cet état de fait, les gouvernements du monde se sont formellement engagés en l'an 2000 à réduire des deux tiers le taux de mortalité des jeunes enfants d'ici 2015.

Malgré cette promesse, l'UNICEF constate que près de la moitié des pays stagnent dans leurs efforts de réduction de la mortalité infantile. Certains d'entre eux, comme l'Irak, le Cambodge et plusieurs pays de l'ex-Union soviétique, enregistrent même des reculs importants.

Si la tendance se maintient, les Nations-Unies évaluent qu'en 2015, on aura réduit seulement du quart ce taux de mortalité, un niveau nettement inférieur à l'objectif fixé il y a quatre ans.

Il y a donc encore beaucoup à faire.

En 2004, un enfant de moins de cinq ans meurt à toutes les trois secondes

Depuis 1955, l'UNICEF a recueilli 84 millions \$ en dons au Canada pour financer ses activités d'éducation, de développement et de support à l'étranger.

L'an dernier 2,5 \$ millions ont été amassés au Québec dont 900 000 \$ en deux heures seulement à la faveur de la campagne de l'Halloween.

Il importe de savoir que le financement de l'organisme repose essentiellement sur les dons et sur les profits générés par la vente de cartes de souhaits.

Cette année, au Québec, 1300 écoles ont choisi de collaborer avec l'UNICEF.

Dans deux semaines, lorsque défileront dans nos rues de petits monstres enjoués en quête de sucreries, il faudrait aussi encourager ceux qui recueillent des fonds pour l'UNICEF.

Pour une raison très simple.

On évalue que sept millions d'enfants dans le monde survivront grâce à l'engagement humain et financier des enseignants, des élèves et de la population du Québec participant à cette campagne.



hervephilipe@videotron.ca

Droits réservés

Tribune libre

De Toutatis à Bélénos

Marie-Thérèse Mailloux

«Par Toutatis», pour paraphraser un célèbre personnage de bande dessinée, «pourvu que le ciel ne nous tombe pas sur la tête».

La violence qui règne un peu partout sur la planète apporte des réactions, des comportements bien différents, selon qui nous sommes.

Pour certains, c'est la catastrophe: ce sont des pessimistes. Pour le pessimiste, il n'y a rien à faire, si non s'asseoir et attendre le désastre. C'est une position très inconfortable. Être convaincu que plus rien n'est possible, c'est refuser la vie, choisir la mort à petit feu.

Les optimistes, eux, sont convaincus que tout va se régler. Ici la pensée magique fait une oeuvre destructrice. Nous venons de vivre les olympiques. Quand un athlète a trop confiance en sa bonne fortune, il peut négliger l'entraînement et la formule magique - drogue - vient le

conforter.

Autant le pessimisme et l'optimisme peuvent parfois nous sembler des attitudes réalistes, autant ces mots (pessimisme et optimisme) comportent un danger: c'est celui de décrocher de la réalité.

Notre vie et la vie de notre planète ne sont pas réglées comme un cadran. Nous sommes créés libres et responsables.

Alors, me dites-vous, quoi faire ?

La liberté dont nous jouissons comporte aussi un élément important: la responsabilité et, de par le fait même, nous avons des obligations. La première obligation, qui nous incombe, c'est de faire face à la vérité. Quand quelque chose va de travers, que ça va mal sur la planète ou chez nous, nous sommes portés à chercher ailleurs ou chez l'autre la cause du problème. Ici nous pourrions citer de nombreux exemples juste avec quelques observations. Je ne veux pas tomber dans le jeu.

De toute façon, nous savons bien que nous n'avons aucun pouvoir sur les

autres, donc cette façon de trouver une solution est une pure perte de temps.

Voir la vérité demande beaucoup de courage. Par contre, c'est un point de départ pour faire du changement. Cela vous semble ridicule... qu'est-ce qu'une seule personne peut faire ?

Un jour un ami m'a dit: «Quand tu fais le bien, tu ne sais pas tout le bien que tu fais». Voir changer des choses, si petites soient-elles, n'est-ce pas un message d'espoir ?

L'espérance, c'est cette attitude qui aide à voir la vérité et à croire que des changements peuvent advenir, si on fait ce que l'on doit. Un exemple contemporain d'espérance, pour moi, c'est Chantal Petitclerc. Handicapée à l'âge de 13 ans, elle est devenue une athlète accomplie, une jeune femme équilibrée, un modèle pour la société.

«Par Bélénos», si on cultivait des jardins de fleurs d'espérance ?

Nous avons du pouvoir, à nous de l'utiliser.

Tribune libre

Justice! Sauvons les apparences

DOSSIER FORÊTS
(Deuxième article d'une série)

Lors d'une audience publique de la Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ) qui a eu lieu le 26 août dernier, une situation de non apparence de justice a eu lieu. Cette audience portait sur un dossier concernant une gravière-sablière à Magog où une érablière a été rasée au printemps 2003. Disparition autorisée par la CPTAQ. En invoquant des faits nouveaux, tel que stipule l'article 18.6 de la Loi sur la protection du territoire agricole «La commission peut, d'office ou sur demande, réviser ou révoquer une décision ou ordonnance qu'elle a rendue et pour laquelle aucun recours n'a été formé devant le Tribunal administratif du Québec: a) lorsqu'est découvert un fait nouveau qui, s'il avait été connu en temps utile, aurait pu justifier une décision différente» et avec l'insistance que nous avons portée au dossier, nous avons pu obtenir cette audience. Or, une injustice a eu lieu ce jour-là.

Dans un article de *La Terre de chez nous* du 12 août 2004, Monsieur Roger Lefebvre, président de la CPTAQ, mentionne «Avec la Commission, on a une garantie d'uniformité et de cohérence». Nous en doutons fortement. Voici les faits constatés

à l'audience. Dans la lettre qu'on nous a fait parvenir, il est stipulé que l'audience devait commencer à 9h30. Nous nous sommes alors rendus sur les lieux avec quelques minutes d'avance. Les portes de la salle se sont ouvertes à 9h50 seulement et celui qui en est sorti est l'avocat de Germain Lapalme et fils. Ce dernier a passé pas moins de 20 minutes seul avec les deux commissaires de la CPTAQ. Plusieurs témoins ont été en mesure de constater ce fait. En justice, le principe «d'apparence de justice» prime sur tout autre principe. Dans un tel cas, votre loi permet une nouvelle audience (Article 18.6. au point c). Comment vous, Monsieur Lefebvre, qualifiez-vous cette situation ?

Pendant l'audience, dès que nous avons énoncé nos faits nouveaux dans le dossier, l'avocat s'est objecté, prétextant que c'était dans des décisions antérieures. Le commissaire a abondé dans le même sens et demandé de s'en tenir au dossier en cour. Les données que nous avons concernant l'érablière sont des faits nouveaux (Article 18.6) alors pourquoi nous avoir cité comme personne intéressée si votre commission ne veut pas nous écouter? Quelle sorte de justice pratiquez-vous à la Commission? Seulement le fait que l'avocat de la partie adverse ait joui d'une période d'un minimum de 20 minutes seul avec les commissaires ne nous donne vraiment pas apparence de justice et de transparence, mais plutôt nous y voyons là un vice de procédure. À cela, ajoutez que l'on ne nous a pas per-

mis de démontrer que dans une expertise forestière votre commission ait accepté des informations questionnables sans les contre vérifier, pour rendre une décision lourde de conséquence, soit le transfert de vocation d'érablière en sablière.

Dans le même article de *La Terre de chez nous* mentionné plus haut, Monsieur Lefebvre est cité: «La responsabilité de la Commission est de protéger le territoire et les activités agricoles. Cela veut dire être exigeant face aux demandes qui nous sont adressées. C'est ce que l'on fait et je n'ai pas l'intention de modifier le cours des choses». Les Amis de la Terre de l'Estrie met en doute le sérieux de votre Commission et ses décisions loyales en voyant ce qui se passe avec ce dossier de Magog. Quand l'avocat d'un criminel prend un café avec le juge avant un verdict, c'est une faute inadmissible. Dans le cas d'une érablière, richesse de notre patrimoine, qu'en est-il Monsieur Lefebvre ?

Denis Campagna
Les Amis de la Terre de l'Estrie
Responsable du dossier des Forêts

Cette série de reportages hebdomadaires du lundi est produite en collaboration avec les Amis de la Terre de l'Estrie. atestrie@nctel.ca

Opinions plus

La bactérie C.difficile vous fait-elle peur?

Il y a deux mois, nous apprenions qu'on pouvait développer de graves infections, parfois mortelles, pendant un séjour à l'hôpital.

Actuellement, craignez-vous de devoir être hospitalisé?

Pensez-vous que toutes les mesures sont prises pour éviter ces infections?

Est-il important pour vous que les hôpitaux fassent preuve de transparence et informent la population? Pourquoi?

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes, courts de préférence et avant le jeudi midi:

Par courrier électronique à
opinionsplus@latribune.qc.ca

Par télécopieur au 564-5480

Par la poste à Opinions Plus, 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

Par notre boîte vocale au 564-5456, poste 770# (un résumé des opinions reçues paraîtra dans cette page samedi prochain).

En allant chez Julie Bureau

NDLR - D'ici le lancement du livre La vraie Julie Bureau, l'auteur André Mathieu nous livre quotidiennement un extrait du livre. L'histoire commence tout doucement avec les premiers contacts entre lui et Julie pour déboucher au fil des chapitres sur des révélations de Julie expliquant sa longue fugue qui a soulevé un vif intérêt en raison des démarches incessantes de ses parents pour la retrouver. Premier extrait.

Dimanche, le 8 août 2004

Nous sommes le 8 août 2004. Mon amie et moi sommes en train de manger dans un restaurant de Saint-Georges. Elle vient d'arriver de l'Ontario où elle a visité ses enfants pendant une semaine. Pendant ce temps, je suis entré en contact avec Julie Bureau en vue de l'écriture de son livre. Et j'ai rendez-vous avec elle et le bon Samaritain, l'homme qui l'a hébergée à Beauceville, à 14 heures. Mais mon amie Solange ignore cela et croit que j'ai fait un crochet à Saint-Georges sur mon chemin pour le cimetière de Saint-Honoré où je dois aller faire de la recherche pour la suite de ma saga familiale dont les deux premiers, *La forêt verte* et *La maison rouge* sont déjà écrits et dont les deux derniers tomes sont encore à la phase recherche.

Mon amie prend la parole alors que je ne lui ai rien dit à propos de mes contacts avec Julie Bureau et Jean-Paul Bernard:

-Dans le journal de Sault-Sainte-Marie, y avait un article sur Julie Bureau avec sa photo. Me semble qu'elle a les

yeux durs, la Julie.

-C'est son maquillage. On peut donner des yeux comme ceux-là à n'importe qui. L'entourage des yeux est trop noir...

Je ne connais pas beaucoup les termes utilisés pour désigner les cosmétiques de nos compagnes, mais bon... Solange acquiesce à demi et on parle d'autre chose.

Au moment de payer, elle veut sa facture.

-Je t'invite donc je paye.

-Non, je veux ma facture.

-Disons qu'on fête un événement.

-Quel événement?

-Ton retour.

-Tu m'en diras tant.

Par la suite, elle remet Julie Bureau sur la table. Quelle chance! Je dis aussitôt:

-On devrait faire un crochet par Beauceville et aller voir où elle vit... J'ai lu dans un journal le nom du rang où elle habite... Je vais sûrement reconnaître la maison.

Le problème, c'est qu'il est encore trop tôt pour arriver chez Julie et Jean-Paul. Je trouve pour excuse qu'il me faut quérir du papier à imprimante au centre d'achats, ce qui permettra à Solange d'aller dans un magasin grande surface se procurer un cadeau pour souligner l'anniversaire de sa fille Nathalie le jeudi d'ensuite, 12 août.

Et bientôt, au temps prévu, nous voici en route pour Beauceville. Je trouve sans

problème la rue qui donne sur le rang du même nom. Je connais bien Beauceville pour y avoir longtemps naguère traité des affaires de livres... et de cœur.

-Je me demande pourquoi elle s'est arrêtée à Beauceville et pas à Saint-Georges, me dit Solange alors que nous approchons de l'entrée de la maison de Julie et Jean-Paul.

-Tu lui demanderas.

C'est jouer avec le feu et m'exposer sérieusement aux antennes de Solange. Mais voici qu'elle s'interroge sur le numéro de porte. Je le dis aussitôt. C'est vraiment l'alerte rouge dans sa tête et quand je fourche pour entrer dans la montée chez Jean-Paul, le déclic se fait dans sa tête.

Mais elle l'exprime par une question sur le ton de ceux qui interrogent un grand mystère:

-Qu'est-ce qui se passe aujourd'hui?

-On va visiter Julie Bureau et le bon Samaritain.

-QUOI?

-Je te dis qu'on va rendre visite à Julie et Jean-Paul... Jean-Paul, le bon Samaritain...

-Es-tu malade? Penses-tu que je vas entrer là? Je reste dans l'auto... Et puis tu vas faire quoi là?

-J'ai rendez-vous avec eux... en vue de l'écriture d'un livre sur Julie.

-Ah ben non, moi, j'vas pas là.

-Voyons donc, c'est pas un piège, c'est

une surprise!

-Qu'est-ce que tu veux que je fasse là?

-Tu vas sortir tes antennes et tâcher de voir qui ils sont. Ensuite, on comparera nos impressions.

-Suis pas préparée à ça pantoute.

-C'est encore bien mieux comme ça.

-Ils m'attendent pas, c'est toi qu'ils attendent.

-Pas du tout! Je les ai prévenus par courriel. Ils nous attendent tous les deux.

Solange émet deux ou trois longs soupirs où se bousculent reproche, étonnement et le goût de vivre une expérience psychologique voire peut-être même spirituelle comme elle les aime. Et elle me suit tandis que je descends et prends ma mallette dans le coffre de l'auto.

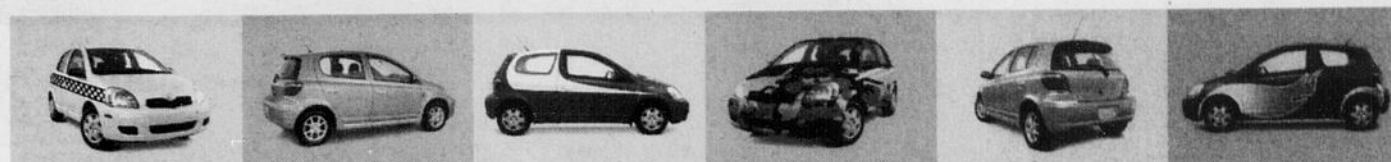
Par André Mathieu
Auteur du livre *La vraie Julie Bureau*
Collaboration spéciale

Extrait du livre *La vraie Julie Bureau* dont le lancement aura lieu à la polyvalente de Lac-Mégantic le dimanche après-midi 31 octobre, suivi d'un 2e lancement, double celui-là et comprenant aussi *Aurore* (livre adapté au cinéma) par André Mathieu, le dimanche après-midi 5 décembre, à l'aréna de Fleurimont.



Julie Bureau

Suite demain



TOYOTA

un coup de cœur sans fin



EXPRIMEZ VOTRE ECHOÏSME

Donnez une touche personnelle à votre ECHO avec plus de 32 accessoires et un peu d'imagination.

2005 ECHO HATCHBACK CE

159 \$

PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 1 009 \$
OPTION 0 \$ COMPTANT
ÉGALEMENT DISPONIBLE À LA LOCATION

ET

0 \$

1^{re} MENSUALITÉ*
DÉPÔT DE SÉCURITÉ*
LOCATION 60 MOIS

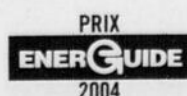
OU

À L'ACHAT
À PARTIR DE

12 995 \$

ET

CRÉDIT À L'ACHAT
ÉQUIVALENT À
1 MENSUALITÉ
DE LOCATION**



MEILLEUR VÉHICULE ÉCONERGÉTIQUE
DANS LA CATÉGORIE SOUS-COMPACTE



VILLE : 6,7 L/100 km†
ROUTE : 5,2 L/100 km†

ACCÈS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs. Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca



Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. * Offre de location au détail valable sur les modèles Echo Hatchback CE 2005 (JT123M AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 \$ sur tous les modèles Echo 2005 neufs en stock, pour des termes de location de 60 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme moindre que 60 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 60 mois sera accordé (taxes incluses). Offre de 0 \$ dépôt de sécurité sur tous les modèles Echo 2005 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 \$ du kilomètre excédentaire. Immatriculation et assurances en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 987,74 \$ (taxes incluses) pour l'Echo Hatchback CE 2005 (JT123M AA). ** Crédit à l'achat équivalent à une mensualité de location basée sur un terme de 60 mois (taxes incluses), applicable au financement à l'achat des modèles Echo 2005 neufs en stock. * PDSF pour les modèles Echo Hatchback CE 2005 (JT123M AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2005 pour une transmission manuelle pour le moteur du modèle indiqué. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 1^{er} novembre 2004 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Montréal. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Ne tombez pas dans le panier

Comparez avant d'acheter.



Notre GARANTIE de PRIX

Votre marchand RONA vous garantit les plus bas prix annoncés! Si vous trouvez un produit identique et de même qualité à plus bas prix chez nos concurrents, nous vous le vendrons au

MÊME PRIX, MOINS 10%*

*S'applique aux produits annoncés dans cette circulaire durant sa validité. Certaines conditions s'appliquent. Pour plus de détails, voir en magasin.

Avant d'acheter, il peut être payant de comparer les prix. Nous avons comparé les mêmes articles achetés chez RONA L'entrepôt Sherbrooke du 3400, boul. Portland, à Sherbrooke et chez Matériaux de construction Létourneau inc. du 4855, Route 143, à Lennoxville. Nous vous invitons à consulter la liste des articles de ce panier, (voir plus bas) et vous constaterez la différence RONA côté économie. Maintenant, c'est à vous de juger.

PRODUITS

	PRIX RONA** L'ENTREPÔT	BMR*** MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION LÉTOURNEAU INC.	VOUS ÉCONOMISEZ AVEC RONA
Isolant mousse pour tuyau <i>R.C.R. International</i> . 3/4 po x 36 po. Sans CFC. 0412348	0,37	0,68	45 %
Antigel de plomberie. 4 L. 2149002	2,59	3,98	35 %
Filtre à air <i>AAF International</i> . 20 po x 25 po x 1 po. En fibre de verre. 4384062	1,00	1,68	40 %
Tuyau de poêle <i>Imperial Kool-Ray</i> . 4 po x 30 po. Calibre 30. Galvanisé. 1224126	3,15	5,18	39 %
Coude ajustable 90° <i>Imperial Kool-Ray</i> . 4 po. Calibre 30. 1224114	1,91	2,78	31 %
Robinet de cuisine <i>Bélanger - UPT</i> . 8 po. En laiton fini chrome. 1236763	41,64	45,98	9 %
Mini mangeoire d'oiseaux <i>Belvédère</i> . En plastique. 1 compartiment. 1405035	5,39	6,18	12 %
Raccord réducteur <i>Imperial Kool-Ray</i> . 3 1/4 po x 10 po x 4 po. 1224162	3,15	4,38	28 %
Ensemble de contre-fenêtre <i>R.C.R. International</i> . 64 po x 210 po. 0412027	9,98	17,08	41 %
Thermostat unipolaire <i>Honeywell</i> . Pour plinthes électriques et fournaies centrales. Blanc. 0522051	21,01	23,99	12 %
Décapant à meubles <i>Circa 1850</i> . 1 L. À base de solvant. 0776103	7,74	9,28	16 %
Adhésif instantané <i>No more nails</i> . 200 ml. Pour bois, plastique, métal, verre, céramique et plâtre. 0180124	4,97	6,68	25 %
Bouche-pores plastique <i>Lepage</i> . 250 ml. 0180021	4,55	5,58	18 %
Cordon torsadé <i>Barry & Boulerice</i> . 1/4 po x 50 pi. En polypropylène. 0178047	4,68	5,08	7 %
Sacs-filtres jetables <i>Shop-vac</i> . 4 à 6,5 gallons. Paquet de 2. 0591091	10,14	13,48	24 %
Détecteur de montants <i>Zircon</i> . 6885005	15,99	21,88	26 %
Lubrifiant en aérosol <i>WD-40</i> . 311 g. 0472019	3,47	4,28	18 %
Couteau utilité <i>Olfa</i> . 0002030	6,61	10,28	35 %
Paire de genouillères <i>Tommyco</i> . 1225013	39,99	57,38	30 %
Colle de contact <i>Lepage</i> . 250 ml. 0180035	3,54	4,78	25 %
Ruban-cache <i>Cantech</i> . 36 mm x 55 m. Vert. 0054247	3,71	4,98	25 %
Ruban-cache <i>Cantech</i> . 24 mm x 55 m. Vert. 0054246	2,76	3,38	18 %
Câble coaxial <i>Mega</i> . 3 m. F59/U, 75 ohm. 0525180	3,49	4,69	25 %
Vadrouille <i>Abeille</i> avec tampon à récurer. 0648061	17,47	23,78	26 %
Équerre de précision <i>Charpentier de Johnson</i> . 16 po x 24 po. En aluminium. 0704045	13,63	17,68	22 %
Enduit d'étanchéité pour solins <i>Bakor</i> . 300 ml. 7267007	2,53	3,18	20 %
Appât à rongeurs <i>Les produits chimiques Supérieur</i> . Bloc de 450 g. 1595009	5,14	5,98	14 %
Siphon P <i>Bélanger - UPT</i> . 1 1/4 po. En laiton fini chrome. 1236386	8,94	11,98	25 %
TOTAL	249,54	326,26	23 %

i rona.ca

RONA

Vous voulez. Vous pouvez.



Tous les articles ont été achetés le 5 octobre 2004. Ces prix ne devraient pas être considérés comme étant représentatifs de toutes les économies offertes au magasin RONA L'entrepôt Sherbrooke. En raison des fluctuations du marché, les prix du RONA L'entrepôt Sherbrooke ci-haut mentionnés peuvent varier après le 25 octobre 2004. Les prix de nos concurrents peuvent changer. L'information contenue dans cette annonce reflète celle que nous avions en main lors de sa préparation. Nous nous efforçons de tenir des approvisionnements suffisants des produits publiés dans cette annonce. Cependant pour des raisons hors de notre contrôle, nous sommes occasionnellement dans l'obligation de changer les spécifications d'un produit ou de fournir un produit substitut. Malgré tous les soins que nous avons apportés à la préparation de cette annonce, des erreurs ont pu s'y glisser. S'il y a lieu, nous en aviserons notre clientèle. Photo à titre indicatif seulement. Les prix publiés dans cette annonce s'appliquent uniquement pour le **RONA L'entrepôt situé au 3400, boul. Portland de Sherbrooke (9033-3196 Québec inc.). ***Matériaux de construction Létourneau inc. du 4855, Route 143, à Lennoxville md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et RONA Inc.